



## PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction des finances publiques  
de la Guyane

### **Arrêté 2016-013-0003 du 13 janvier 2016 portant subdélégation de signature en matière de gestion domaniale**

LE PREFET DE LA REGION GUYANE,  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté N° 2016-011-0042 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Claude HERNANDEZ, Directeur régional des finances publiques de la Guyane,

#### **Arrête**

**Art. 1er.** - La délégation de signature qui est conférée à M. Jean-Claude HERNANDEZ, Directeur régional des finances publiques de la Guyane par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 11 janvier 2016 sera exercée par François VILLENEUVE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable du service France Domaine.

**Art. 2.** - En cas d'absence ou d'empêchement, la même délégation sera exercée par :

- M Guy VAISSIERE, administrateur des finances publiques, responsable du pôle gestion publique,
- Mme Claire HERNANDEZ, inspectrice des finances publiques,
- Mme Brigitte SAINTE-ROSE, inspectrice des finances publiques,
- M. Yvan NAJERA, inspecteur, des finances publiques.

**Art. 3.** - Le présent arrêté abroge l'arrêté antérieur à ce sujet.

**Art. 4.** - Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la direction régionale des finances publiques de la Guyane.

Fait à Cayenne, le 13 janvier 2016

Pour le Préfet,

signé

L'administrateur général des finances publiques,  
Directeur régional des finances publiques,

Jean-Claude HERNANDEZ